



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 1er avril 2022, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D7-5-1-63

OBJET : PROGRAMME PREVISIONNEL DE TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT DE VOIRIE 2022

**APPROBATION DES PROJETS ET DES PLANS DE FINANCEMENT
PREVISIONNELS**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier (a donné pouvoir à JM MONESTES) : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain (a donné pouvoir à A ALARY) : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (a donné pouvoir à B DOUSSON)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphane
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian (a donné pouvoir à JP. DELACHOUX)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe (remplacée par Mme CHAPUS)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GIL Philippe (a donné pouvoir à D ZANIN)
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane (a donné pouvoir à JM BAYLET)
	:	M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à C PERE)
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D7-5-1-63

OBJET : PROGRAMME PREVISIONNEL DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DE VOIRIE 2022

APPROBATION DES PROJETS ET DES PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS

Le Président propose d'approuver le programme prévisionnel de travaux d'investissement de voirie 2022.

Le Président va solliciter le Département pour obtenir une aide financière, voici les plans de financement prévisionnel par opération et par commune qu'il vous propose :

1- Aménagement des trottoirs rue de la Fontaine à AUVILLAR :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 37 916,67 € HT.

- Conseil Départemental (18%) : 6 825,00 €
- autofinancement : 31 091,67 €

2- Aménagement des trottoirs portion rue de la Fontaine et rue des Peupliers à BARDIGUES :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 13 250 € HT.

- Conseil Départemental (45%) : 5 962,50 €
- autofinancement : 7 287,50 €

3- Aménagement des trottoirs allée de la Liberté à DONZAC :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 36 922,50 € HT.

- Conseil Départemental (18%) : 6 646,05 €
- autofinancement : 30 276,45 €

4- Aménagement des trottoirs chemin de Jouanelle à DONZAC :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 15 333,33 € HT.

- Conseil Départemental (18%) : 2 760 €
- autofinancement : 12 573,33 €

5- Aménagement des trottoirs chemin des reinettes à ESPALAIS :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 20 666,67 € HT

- Conseil Départemental (31,2%) : 6 488,00 €
- autofinancement : 14 218,67 €

6- Aménagement des trottoirs chemin de Darreloc à GOLFECH :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 37 666,67 € HT

- Conseil Départemental (12%) : 4 520,00 €
- autofinancement : 33 146,67€

7- Aménagement des trottoirs allée de Talalot à GOLFECH :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 27 564 € HT

- Conseil Départemental (12%) : 3 307,68 €
- autofinancement : 24 256,32 €

8- Aménagement des trottoirs rue des Lilas à GOLFECH :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 35 500 € HT

- Conseil Départemental (12%) : 4 260,00 €
- autofinancement : 31 240 €

9- Aménagement des trottoirs rue Marceau à LAMAGISTERE :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 67 500 € HT

- Conseil Départemental (18%) : 12 150 €
- autofinancement : 55 350 €

10- Aménagement des trottoirs VC 2 à LE PIN :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 41 250 € HT

- Conseil Départemental (54%) : 22 275 €
- autofinancement : 18 975 €

11- Aménagement des trottoirs rue du Jardin Public + rue de la l'école (2ème partie) à MANSONVILLE :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 72 500 € HT

- Conseil Départemental (45%) : 32 625 €
- autofinancement : 39 875 €

12- Aménagement des trottoirs VC2 (entre RD 10 et fin agglomération) à SAINT LOUP :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 141 583,33 € HT

- Conseil Départemental (23,4%) : 33 130,50 €
- autofinancement : 108 452,83 €

13- Aménagement des trottoirs Avenue de Peyroutas à VALENCE D'AGEN:

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 110 000 € HT

- Conseil Départemental (12%) : 13 200 €
- autofinancement : 96 800 €

14- Aménagement des trottoirs rue Lizotte à VALENCE D'AGEN :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 119 166,67 € HT

- Conseil Départemental (12%) : 14 300 €
- autofinancement : 104 866,67 €

Le Président propose donc :

- d'approuver ce programme de travaux de trottoirs,
 - d'approuver leurs plans de financement prévisionnel,
 - de solliciter le Département sur ces bases citées ci-dessus,
 - de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à ces opérations.
-

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver ce programme de travaux de trottoirs,
- d'approuver leurs plans de financement prévisionnel,
- de solliciter le Département sur ces bases citées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ces opérations.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 11 avril 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **15 AVR. 2022**

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

15 AVR. 2022

AR Préfecture

PROGRAMME PREVISIONNEL DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DE VOIRIE 2022 APPROBATION DES PROJ ETS ET DES PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220408-2022D7_5_1_63-DE

Numéro d'acte : 2022D7_5_1_63

Date de décision : 08/04/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions / demandées)

Fichier acte : 2022D7-5-1-63 PROGRAMME
PREVISIONNEL TRAVAUX
INVESTISSEMENT VOIRIE 2022
APPROBATION PROJ ETS ET PLANS
FINANCEMENT.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 15/04/2022 11:47:34

Date de réception de l'AR : 15/04/2022 11:47:51